New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
GARDERIE LES PETITS TRESORS I.H. LTEE	1036005	Le 27 octobre 2020
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie les petits trésors I.H. Ltée		(506) 727-4656
Adresse		
5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Karine Basque		Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

• Lors de ma supervision le ratio est maintenu
• Après vérification les dossiers des enfants sont complets
• L'affichage est bien en vue et complète selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.
Les éducatrices sont calmes, à l'écoute des enfants, respectueuses. Lors du début de ma supervision les enfants était en sieste, au fur et à mesure les enfants se réveillent. Les éductrices les rassurent, leur parle doucement et s'assoient pour jouer avec eux.

La garderie est maintenant conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.

original signé par
Karine Basque — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 septembre 2020 — Date

original signé par
Nada Ross — Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 septembre 2020 — Date